



## Convocation medecin expert

Par **Safsaf**, le **26/05/2021** à **21:07**

Bonjour,

mon mari doit être convoqué prochainement à un contrôle médical. Il s'agit de notre assurance emprunteur (crédit immobilier) qui exige ce contrôle. Il a voulu être accompagné par un médecin mais l'assurance rétorque qu'il n'a pas le droit d'être accompagné d'un médecin car il s'agit d'un contrôle et qu'il n'y avait pas de litige...

or, sur la convocation de ce médecin expert, il est bien précisé que mon mari pourrait être assisté par un médecin. L'assurance nous informe que d'après le code des assurances, il ne peut pas être accompagné!

est-ce exact?

merci pour votre retour

cordialement

mme Chater